

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 Paix-Travail-Patrie

REGION DU NORD

DEPARTEMENT DE LA BENOUÉ

COMMUNE DE GASCHIGA

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON
 Peace-Work-Fatherland

NORTH REGION

BENOUÉ DIVISION

GASCHIGA COUNCIL

GENERAL SECRETARY

DECISION N°03 /D/C-GASCHIGA/SG/SPM/2023

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AANO/M-C-GASCHIGA/SG/CIPM/2023 DU 16/03/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE A GASCHIGA, DEPARTEMENT DE LA BENOUÉ, REGION DU NORD.

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE GASCHIGA
 AUTORITE CONTRACTANTE

Vu la Constitution ;
 Vu La Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 Portant Code Général de Collectivités Territoriales Décentralisées ;
 Vu La loi N° 2022/020 du 16 Décembre 2022 Portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023.
 Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics,
 Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics;
 Vu L'Arrêté N°000114/A/MINDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et de ses Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Gaschiga, Département de la Bénoué, Région du Nord ;
 Vu L'Arrêté N° 024/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des CIPM auprès des communautés urbaines, des communes et des communes d'arrondissements ;
 Vu La circulaire N°000001/LC/PR/MINMAP/CAB du 15 janvier 2021 relative à la délivrance des quittances d'achat des DAO et leur mise à disposition aux soumissionnaires potentiels
 Vu La Circulaire N°00000006/C/ MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Entités publiques pour l'Exercice 2023.
 Vu la Décision Municipale N° 04./DM/C-GASCHIGA/2022 du 02 Février 2022 constatant la composition des Commissions Interne de passation des marchés publics de Gaschiga;
 Vu la lettre N°03/L/C-GASCHIGA/CIPM/2023 du 19/04/2023 du Président de la Commission Interne de passation des Marchés Publics de Gaschiga.

DECIDE :

Article 1^{er} : Le marché ci-après, est pour compter de la date de signature de la présente décision, attribué ainsi qu'il suit :

OBJET DE LA LETTRE COMMANDE	N° DU LOT	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC (EN F CFA)	DELAI D'EXECUTION
Travaux de Construction d'une case communautaire à Gaschiga, Département de la Bénoué, Région du Nord	Lot unique	ETS KOGNI B.P. : 527 GAROUA TEL : 699 728 350	29 977 351	03 mois

Article 2 :

1) L'entreprise adjudicataire susvisée ne pourra exécuter les travaux qu'après signature de la lettre commande y afférente et notification de l'Ordre de service de commencer les travaux.

2) Le délai d'exécution des travaux court à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

GASCHIGA, le 24 avril 2023

Le Maire
 (Autorité Contractante)

Ampliations:

- MINMAP/Yaoundé
- Préfet-Bénoué
- DD MAP/BE
- DDMINEPAT/BE
- ARMP/Nord (pour publication et archivage)
- Président CIPM (pour information)
- SOPECAM (Pour publication)
- Attributaire
- Affichage (pour information)
- Archives/Chrono



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 Paix-Travail-Patrie

REGION DU NORD

DEPARTEMENT DE LA BENOUE

COMMUNE DE GASCHIGA

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON
 Peace-Work-Fatherland

NORTH REGION

BENOUE DIVISION

GASCHIGA COUNCIL

GENERAL SECRETARY

COMMUNIQUE N°03/C/C-GASCHIGA/SG/SPM/2023

PORANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AAONO/M-C-GASCHIGA/SG/CIPM/2023 DU 16/03/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE A GASCHIGA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

Le Maire de la Commune de GASCHIGA communique:

Par décision N°03/C/C-GASCHIGA/SG/SPM/2023 du 24 avril 2023 L'entreprise ETS KOGNI B.P. : 527 GAROUA TEL : 699 728 350, ci-après désignée a été retenue comme adjudicataire de la lettre commande relative au dossier d'appel d'offres national ouvert suscité :

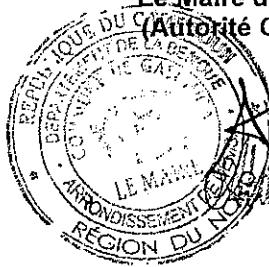
OBJET DES LETTRES COMMANDES	N° DU LOT	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC (EN F CFA)	DELAI D'EXECUTION
Travaux de Construction d'une case communautaire à Gaschiga, Département de la Bénoué, Région du Nord	Lot unique	ETS KOGNI B.P. : 527 GAROUA TEL : 699 728 350	29 977 351	03 mois

Gaschiga, le 24 avril 2023

**Le Maire de la Commune de Gaschiga
(Autorité Contractante)**

Ampliations:

- Préfet-Bénoué
- ARMP/Nord (pour publication et archivage)
- DDMAP/Bé (pour information)
- Président CPM (pour information)
- SOPECAM (Pour publication)
- Attributaire
- Affichage (pour information)
- Archives/Chrono



REPUBLICHE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DU NORD

DEPARTEMENT DE LA BENOUÉ

COMMUNE DE GASCHIGA

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

NORTH REGION

BENOUÉ DIVISION

GASCHIGA COUNCIL

GENERAL SECRETARY

NOTIFICATION D'ATTRIBUTION N°03/ND/C-GASCHIGA/SG/SPM/2023

Le Maire de la Commune de GASCHIGA, Autorité Contractante, notifie pour compter du **24 avril 2023**, à Monsieur le Directeur Général des ETS KOGNI B.P. : 527 GAROUA TEL : 699 728 350, la Décision d'Attribution N°03/C/C-GASCHIGA/SG/SPM/2022 du 24 avril 2023 portant notification de l'attribution de la Lettre commande relative au Dossier d'Appel d'Offres National N°03/AONO/C-GASCHIGA/SG/ST/CIPM/2023 DU 16/03/2023 lancé en procédure d'urgence pour les travaux de Construction d'une case communautaire à Gaschiga, Département de la Bénoué, Région du Nord.

Gaschiga, le 24 avril 2023

Le Maire de la Commune de Gaschiga
(Autorité Contractante)



Ampliations:

- Préfet-Bénoué
- ARMP/Nord (pour publication et archivage)
- DDMINMAP/Bé (pour information)
- Président CPM (pour information)
- SOPECAM (Pour publication)
- Attributaire
- Affichage (pour information)
- Archives/Chrono